

**SCANLA**

Swiss Cities Attracting Networks firms’ Locational Anchors  
 Attractivités des villes suisses pour les ancrages localisés des réseaux d’entreprises

**a) Résumé - Rapport intermédiaire – Octobre 2011**

Prof. Céline Rozenblat, Institut de géographie, Université de Lausanne

*Géographie urbaine, analyse spatiale.* [Celine.rozenblat@unil.ch](mailto:Celine.rozenblat@unil.ch)

Prof. Olivier Crevoisier, Institut de Sociologie, Université de Neuchatel

*Economie territoriale,* [Olivier.crevoisier@unine.ch](mailto:Olivier.crevoisier@unine.ch)

Prof. Christian Zeller, Institut de géographie, Université de Salzburg

*Géographie économique,* [zeller@sbg.ac.at](mailto:zeller@sbg.ac.at)

Collaborateurs scientifiques pour 2010-2011 :

Thierry Theurillat, Neuchâtel (du 1-09-10 au 31-05-11)

Olivier Di Lello, Lausanne (du 1-03-11 au 31-08-11) - Assistant Doctorant

Comme annoncé lors du précédent rapport, le travail a du être interrompu suite au départ de l’étudiant boursier de thèse. Un autre collaborateur très compétent et motivé lui a succédé au 1<sup>er</sup> Mars 2011. Sur le plan scientifique, cette réorganisation a bien entendu eu des conséquences, mais relativement faibles aux vues de l’extrême implication de la nouvelle personne engagée. Le calendrier demeure donc décalé, mais le même que celui annoncé il y a un an.

**Recalage du calendrier en fonction de la date de départ, de la suspension momentanée du travail et de la distribution du travail au sein de l’équipe**

Année	2009	2010				2011				2012				2013
	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1
Trimestres														
<b>a- Les villes suisses dans l’espace global des flux</b>														
<b>b- Etude des lieux et des flux – les capacités d’ancrage à l’échelle des villes suisses</b>														
<b>c- Etude micro de l’ancrage de réseaux dans les 5 premières agglomérations suisses</b>														
<b>d- Etude prospective</b>														
Articles + conférences														
Rapports														

*Responsabilités:*

- Collaborateur scientifique soutenu par le FNS: co-responsabilité de la partie b (étude meso-institutionnelle)

- Etudiant de thèse soutenu par le FNS: responsabilité principale de la partie c (étude des micro-réseaux)
- Deux auxiliaires de recherche à 20% sur 2 ans soutenus par le FNS : traitement des données partie a
- Olivier Crevoisier : responsabilité de la partie b, participation aux parties c et d
- Céline Rozenblat : direction de la thèse + responsabilité de l'ensemble du projet en particulier des parties a et d
- Christian Zeller : co-direction de la thèse + co-responsabilité de la partie c, participation à la partie b

Consultants pour les parties a et d :

- Marius Brulhart, économie politique UNIL – HEC Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP) : modèles de micro-économie
- Marco Tomassini, informatique UNIL – HEC Institut des systèmes d'information : modélisation dynamique des réseaux

*Milestones:*

- après 1 ans: présentations et publications des premiers résultats de la partie a.
- après 2 ans: présentations et publications des premiers résultats des parties b et c.
- après 2,5 ans: Les trois premières parties de la recherche sont articulés pour bâtir la dernière partie d.
- après 3 ans: Papiers de synthèse et publications prospectives. Soutenances des deux thèses.

Des réunions réunissant tous les intervenants sont organisées tous les trimestres.

Une plateforme internet présente de manière publique l'avancement des résultats et publications (working papers).

<http://www.unil.ch/igul/page82574.html>

<http://www.unil.ch/igul/page82580.html>

## Rappel des objectifs du projet de recherche

L'innovation de la recherche dans le projet SCANLA réside dans la dualité de l'approche villes/entreprises qui soulève la question de l'articulation des processus qui se produisent aux niveaux intra et inter-urbains. Ce projet vise précisément à montrer comment les économies d'agglomération et les économies de réseaux de longue portée se nourrissent mutuellement et comment leurs évolutions se lient au cœur des trajectoires de chaque ville. La démarche s'appuie sur une approche pluridisciplinaire qui mobilise les champs scientifiques des villes mondiales, de la gouvernance des entreprises multinationales, ainsi que les approches régulationnistes et institutionnalistes des territoires. L'analyse de données empiriques a pour objectif de développer une analyse des évolutions de ces réseaux sur le moyen terme (2007-2010), où l'on cherche les facteurs explicatifs endogènes des structurations spatiales des réseaux. Ces facteurs seront liés aux ressources sociales et institutionnelles des villes et des territoires. Ces évaluations sont intégrées dans un modèle dynamique de ces réseaux rendant compte des trajectoires possibles des villes.

Cette étude permet donc :

- de s'interroger sur les dépendances hiérarchisées qui tendent à s'accroître sous l'effet des dynamiques propres des réseaux « scale-free » par « effet de rattachement préférentiel » ;
- de formaliser certains aspects de l'articulation des niveaux « meso » de chaque ville et « macro » des systèmes urbains ;
- d'explorer les niveaux d'échelles géographiques d'interdépendances des villes selon les secteurs d'activités : identifier des échelles privilégiées où se développeraient les dynamiques (régionales, européennes, ou autres) : émergence de « petits mondes » qui coïncideraient avec des espaces géographiques non définis *a priori* ;
- de questionner les évolutions des cohésions régionales et nationales des villes par le biais de ces réseaux : dans quelles mesures certaines formes d'organisations territoriales en « places centrales » perdurent à côté des logiques d'organisations réticulaires ? ;
- de s'interroger sur les politiques territoriales ou sectorielles susceptibles d'influencer les trajectoires des villes : il s'agira d'identifier des leviers dans les systèmes d'interactions entre réseaux et processus urbains.

### Ce qui a été fait en 2010-2011 :

- 1- réactualisation des données et des mesures sur les réseaux Mondiaux des entreprises multinationales passant par la Suisse à partir des données 2010
- 2- Travail sur les liens des conseils d'administration des entreprises suisses de la base
- 3- Réflexion sur l'ancrage territorial afin de construire l'articulation entre l'analyse globale des réseaux d'entreprises, l'enquête sur les réseaux locaux et leur contextualisation dans les milieux socio-économiques et institutionnels.

### Ce qui reste à faire en 2011-2013 :

- 4- l'enquête sur les réseaux locaux
- 5- contextualisation dans les milieux socio-économiques et institutionnels.
- 6- Articulation de l'ensemble

La recherche SCANLA permet d'aborder le milieu ancreur urbain selon une méthodologie à la fois qualitative (perspective des chaînes de valeur) et quantitative (perspective des réseaux urbains), telle que prônée par certains auteurs (Jacobs et al., 2010 ; Hess et Yeung, 2006 ; Yeung, 2003). Cette combinaison des perspectives se déroule parallèlement avec une articulation des échelles des réseaux urbains :

- Une *perspective macro au niveau des réseaux interurbains* qui vise à reconstituer les réseaux de villes et à arriver à qualifier leur configuration et leur hiérarchie.
- Une *perspective méso à l'échelle des régions urbaines* qui vise à situer les dynamiques macroéconomiques des réseaux interurbains, d'une part en tenant compte des réseaux intra-urbains et d'autre part dans leur contexte urbain sous l'angle institutionnel et social.
- Une *perspective micro au niveau des multinationales* qui vise à situer les réseaux des multinationales (réseaux interurbains et intra-urbains) dans leur contexte urbain, soit à qualifier les relations entre les multinationales et la région urbaine, sous les angles socio- économique et institutionnel.

L'approche des réseaux urbains et d'entreprise par **les relations de propriété est une approche particulière de l'organisation fonctionnelle à l'intérieur d'un groupe (organisation intrafirme) ainsi que de l'organisation fonctionnelle inter-entreprises en termes de chaînes de valeur (organisation inter-firmes)**. Ainsi, à travers une hiérarchisation des participations, cela permet d'aborder la gouvernance des chaînes de valeur avec les centres de décision (ou têtes de groupe) et les différents établissements, pour les multinationales suisses et pour les filiales de multinationales étrangères en Suisse. Cependant, l'approche par les relations de propriété ne donne aucune indication sur la nature et la quantité – l'importance – des relations entre l'entreprise-mère et les entreprises filialisées/dépendantes, soit sur les types de ressources concernées, cognitives ou de capital. C'est pour cette raison que la perspective quantitative de la première étape de la recherche sera complétée par deux autres étapes qui seront plus qualitatives.

### **1- Mesurer la position des villes dans les réseaux des entreprises multinationales (réactualisation)**

Afin de mesurer les positions des villes dans ces réseaux, nous avons construit une base de données, comprenant toutes les filiales directes et indirectes des groupes des 4.000 premières sociétés mondiales par leur chiffre d'affaires (Orbis, BVD, 2007). Cette base a été réactualisée à partir des données Orbis, BVD, 2010. Des différences notoires interviennent, sans doute, moins dues à des évolutions massives, qu'à une amélioration des données. Malgré tout, cette base est aujourd'hui considérée comme la meilleure actuellement disponible. Chaque groupe est considéré comme un (quasi) arbre, possédant des filiales qui elles-mêmes sont propriétaires d'autres filiales et ainsi de suite. Il en résulte un échantillon de 400.000 filiales situées partout dans le monde, reliés par 600.000 liens financiers (au moins 10%) aux 4.000 groupes. Ces filiales ont été localisées avec précision pour définir les zones métropolitaines (FUA en Europe selon la définition de ESPON, SMSA aux USA), et sont définies par leur secteur d'activité (NACE), leur chiffre d'affaire et le nombre d'employés lorsqu'il est disponible, et par leurs maisons-mères et leurs filiales.

Toutes les mesures ont été réactualisées et consolident sans vraiment complètement transformer les visions apportées sur la base précédente sur la place des villes suisses dans la globalisation. Si cette étape peut ainsi paraître inutile, elle était toutefois absolument nécessaire pour asseoir l'analyse sur des données solides (Rozenblat, et al., 2011). Cette étape est en effet indispensable à la mise en place du reste de l'étude. Les cartes actualisées sont disponibles sur le site du projet SCANLA : <http://www.unil.ch/igul/page82574.html>. Un article est en cours d'écriture.

## 2. Analyse des réseaux des conseils d'administration

L'intégration et l'ancrage des entreprises multinationales dans l'économie suisse passe par tout un tas de réseaux économiques et sociaux tissés aux fils des ans, avec d'autres entreprises, et avec différentes institutions, acteurs et personnes valorisant l'établissement et le stabilisant du milieu national au milieu local. Les relations entre entreprises sont, à ce titre, importantes dans la capacité à faire circuler tout type d'information et de générer des dynamiques communes de groupes d'entreprises. Par les personnes présentes dans les conseils d'administration, c'est un moyen de percevoir une partie de cet ancrage.

On peut faire de ce point de vue plusieurs hypothèses :

- hypothèse 1 : Les relations intraurbaines représentent une part importante de l'ensemble des relations ; on peut s'en servir comme d'un évaluateur des processus locaux d'économies d'agglomération ;
- hypothèse 2 : Les relations locales (intra aires urbaines) sont d'autant plus fortes que la ville sera spécialisée dans certains domaines formant des « clusters » dans lesquels les entreprises seront insérées) ;
- hypothèse 3 : Les relations entre villes sont en partie déterminées par leur spécialisation économique commune ;
- hypothèse 4 : il demeure un fort effet gravitaire dans les relations entre les villes et à l'intérieur des villes :
  - o Plus la ville est importante en taille moins les liens sont intra-urbains et donc plus les entreprises iront chercher d'autres compétences ailleurs, participant au rayonnement de la ville tout en s'y appuyant en retour ;
  - o les relations entre villes diminuent avec la distance.
- Hypothèse 5 : Les entreprises d'origine suisse, favorisent davantage le local que les entreprises d'origine étrangère

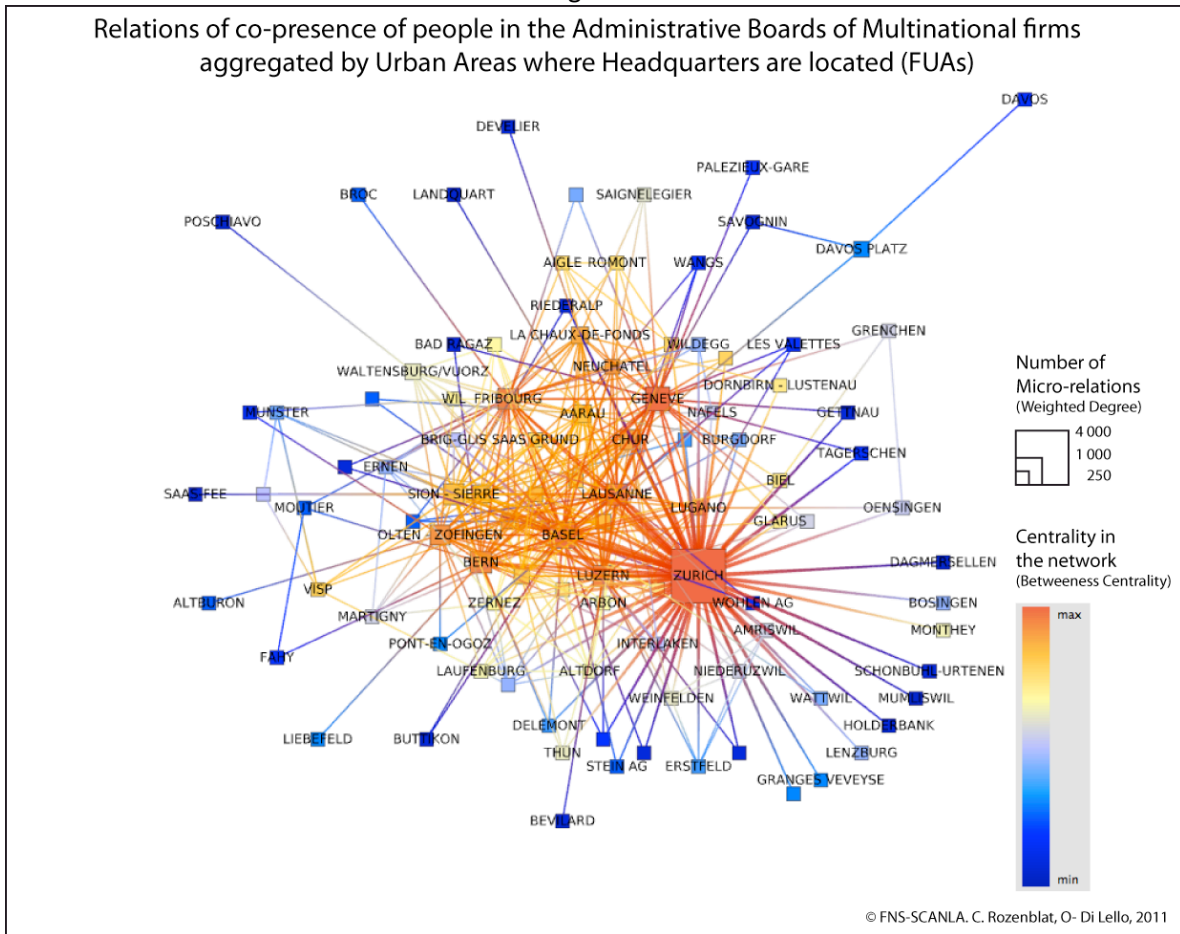
La base de données Orell Fussli renseignant sur les compositions des conseils d'administration nous a permis de pouvoir vérifier ces hypothèses sur les entreprises de la base de données ORBIS, BvD, 2010, ayant un siège en Suisse. Aucun codage n'étant commun, la base de données, a du être élaborée manuellement. Elle comporte donc la composition nominative des conseils d'administration de 2 600 entreprises. Puis les apparitions des mêmes personnes dans plusieurs conseils ont permis de construire des relations symétriques de co-présence.

Les premiers résultats de cette approche montrent que 50% plus de 5 000 co-présences de personnes dans les conseils d'administration se développent dans des relations intra-urbaines. L'hypothèse 1 est donc vérifiée. Il demeure à vérifier les autres hypothèses.

Le graphe général de ces relations (Fig.1) suggère une place tout à fait particulière des entreprises zurichoises dans les villes suisses (ce à quoi on s'attendait évidemment), mais également une assez bonne centralité de Bâle, Lausanne, Genève et Chur. On peut alors s'interroger sur les activités liées à ces liens et en particulier la finance pour Zürich et Chur, et les autres activités industrielles et de service pour les autres villes.

L'ensemble de cette approche actuellement est en cours de développement. Les résultats apparaitront dans les prochaines semaines, le plus long ayant été de faire et nettoyer la base de données.

Figure 1



### 3- Démarche méthodologique et étapes de recherches

La recherche SCANLA permet d'aborder le milieu ancreur urbain selon une méthodologie à la fois qualitative (perspective des chaînes de valeur) et quantitative (perspective des réseaux urbains), telle que prônée par certains auteurs (Jacobs et al., 2010 ; Hess et Yeung, 2006 ; Yeung, 2003). Cette combinaison des perspectives se déroule parallèlement avec une articulation des échelles des réseaux urbains :

- Une perspective macro au niveau des réseaux interurbains qui vise à reconstituer les réseaux de villes et à arriver à qualifier leur configuration et leur hiérarchie.
- Une perspective méso à l'échelle des régions urbaines qui vise à situer les dynamiques macroéconomiques des réseaux interurbains, d'une part en tenant compte des réseaux intra-urbains et d'autre part dans leur contexte urbain sous l'angle institutionnel et social.
- Une perspective micro au niveau des multinationales qui vise à situer les réseaux des multinationales (réseaux interurbains et intra-urbains) dans leur contexte urbain, soit à qualifier les relations entre les multinationales et la région urbaine, sous les angles socio- économique et institutionnel.

L'approche des réseaux urbains et d'entreprise par les relations de propriété est une approche particulière de l'organisation fonctionnelle à l'intérieur d'un groupe (organisation intrafirme) ainsi que de l'organisation fonctionnelle inter-entreprises en termes de chaînes de valeur (organisation inter-firmes).

Ainsi, à travers une hiérarchisation des participations, cela permet d'aborder la gouvernance des chaînes de valeur avec les centres de décision (ou têtes de groupe) et les différents établissements, pour les multinationales suisses et pour les filiales de multinationales étrangères en Suisse. Cependant, l'approche par les relations de propriété ne donne aucune indication sur la nature et la quantité – l'importance – des relations entre l'entreprise-mère et les entreprises filialisées/dépendantes, soit sur les types de ressources concernées, cognitives ou de capital. C'est pour cette raison que la perspective quantitative de la première étape de la recherche est complétée par deux autres étapes qui seront plus qualitatives.

### **3.1 1ère étape : la géographie des réseaux financiers et cognitifs**

La première étape a pour objectif d'établir une première cartographie du milieu ancreur à partir du « corporate control ». Cette reconstitution des réseaux urbains via l'agrégation des réseaux des multinationales (2010) permet de situer les villes suisses dans l'espace global des flux.

La géographie du « corporate control » ou en d'autres termes la mesure des relations multi- locales (géographie des activités économiques multi-locales) est basée sur l'hypothèse que les géographies des multinationales, aux différentes échelles, varient selon qu'elles soient spécialisées dans les activités financières et non financières. Ainsi, au niveau des régions urbaines (ici définies en termes de FUA selon le découpage européen des zones métropolitaines), les questions liées au contrôle (flux sortants) et à l'attractivité (flux entrants) nous permettent d'avoir une première vue de l'articulation entre les ressources cognitives et financières aux différentes échelles.

Globalement, on peut voir que les géographies du contrôle et de l'attractivité sont très différentes entre les 4 villes suisses (Rapport 2010, cartes pp. 13-16). Néanmoins, pour les places financières de Genève et Zurich, des similitudes apparaissent.

- Les investissements étrangers de Zurich (contrôle de filiales) sont essentiellement orientés sur Paris et Londres, sur les villes allemandes, Luxembourg et Amsterdam ainsi que Madrid pour le sud de l'Europe ; les investissements étrangers de Genève, très faibles comparés à Zurich, sont également orientés sur Paris et Londres, ainsi que Madrid.
- Les investissements européens à Zurich (attractivité de filiales) proviennent essentiellement de l'Allemagne, du Bénélux et de la Scandinavie ; les investissements européens à Genève proviennent essentiellement de Paris, du Bénélux et de Londres.

Concrètement, à partir des têtes de groupes des multinationales du secteur financier et non financier, il s'agit d'examiner les géographies des participations dans les secteurs et les entreprises en fonction des découpages suivants :

1. Découpage parmi les APS selon les activités financières (à déterminer en fonction des codes NACE : finance/banques, assurances, real estate – FIRE – par ex.) et les activités non financières.
2. Découpage des activités à déterminer hors secteur APS, soit des activités comprises dans les secteurs du tertiaire inférieur et industriel (avec par ex. la question d'où placer les entreprises high tech ?).
3. Découpage du contrôle et de l'attractivité des villes selon les relations nationales et internationales (investissements directs à l'étranger et de l'étranger).
4. Découpage selon les types de firmes : l'identification et l'analyse des relations de propriété passent par la fixation d'un seuil de participation (par ex. une ventilation à partir de 10% de participation dans la société). Quatre types de firmes peuvent être identifiées (Crevoisier et Roth, 2005) :

Firmes autonomes : ce sont les firmes qui n'ont pas de participation directe (au moins 10%) dans le capital d'autres firmes (outward investment) et qui ne sont pas contrôlées par d'autres firmes ayant plus de 10% dans leur capital (inward investment).

Firmes contrôlantes : firmes qui ont une participation de plus de 10% dans le capital d'une ou de plusieurs firmes.

Firmes contrôlées : firmes qui ont au moins 10% de leur capital aux mains d'autres firmes.

« hub » firmes : firmes qui ont une participation de plus de 10% dans le capital d'une autre firme et qui ont au moins 10% de leur capital aux mains d'une autre firme.

Par conséquent, ce découpage permettra d'identifier non seulement les services urbains spécialisés (APS) mais également les autres services et secteurs qui interviennent dans la chaîne de valeur des multinationales en partant du principe que les sociétés possédées sont stratégiques pour le groupe.

D'autres indicateurs tels que le nombre d'emplois, le chiffre d'affaire, etc. peuvent permettre d'affiner la nature et la position de la société dans l'organisation du groupe et dans la chaîne de valeur.

Dès lors, en fonction d'un découpage de départ entre les activités financières/non financières, on pourrait envisager les deux pistes de ventilation et de questionnements suivantes :

**Piste 1: Pour chaque région urbaine, comment se présentent les géographies des ressources cognitives et financières et dans quelle mesure elles se recoupent, se juxtaposent ?**

Au niveau de l'aggrégation des relations à l'échelle urbaine (découpage FUA), nous pouvons émettre les hypothèses suivantes :

*Hypothèses générales*

Au niveau international, les géographies sont prioritairement orientées selon la spécialisation des villes. Dès lors, chaque ville, développe de liens avec sa chaîne de valeur. Cependant, l'accès au financement et à la mondialisation passe par certaines villes globales. Ainsi, les places financières de Zurich et Genève apparaissent comme très attractives. Ce sont des hubs pour les marchés internationaux (FDI d'entreprises suisses à l'étranger et FDI d'entreprises étrangères en Suisse), que ce pour les activités financières et non financières<sup>3</sup>. Au niveau national, les géographies entre les activités industrielles et financières se recoupent très peu. Au niveau régional, les multinationales ont un réseau dense de participations.

*Hypothèses sur les places financières de Genève et Zurich*

Aux échelles européenne et mondiale, elles sont liées aux autres places financières européennes (Londres, Amsterdam, Francfort et Paris) et mondiales (New York, Singapour et autres paradis fiscaux onshore et offshore). A l'échelle nationale, elles ont peu de liens entre elles ainsi qu'avec Lugano. Cependant, elles ont des liens privilégiés avec Zoug. A l'échelle urbaine, elles ont un réseau local dense, avec des liens prioritairement au sein du même secteur (lien banque/finance – assurance ou banque/finance – real estate).

*Hypothèses sur les places industrielles de Bâle et Berne*

Aux échelles européenne et mondiale, elles sont liées d'une part aux places financières globales (Londres, New York par ex.) et d'autre part les relations de marché passent par les capitales des pays (rôle d'intermédiaires). A l'échelle nationale, elles ont peu de liens entre elles et ont chacune des liens spécialisés avec les villes/localités en Suisse ainsi que des liens avec les places financières, notamment Zurich (siège financier du groupe par ex.). A l'échelle urbaine, elles ont un réseau local dense, avec des relations complexes au sein du même secteur (ici, par ex. Novartis en lien avec des entreprises dans le domaine de la médecine par ex.) et entre secteurs (ici compris comme le lien entre le secteur industriel spécifique selon la tête de groupe et une entreprise du secteur financier, typiquement une société financière ou une banque).



## **Piste 2 : Comment s'organisent les géographies des ressources cognitives et financières en fonction des nationalités des entreprises ?**

En distinguant entre les activités/secteurs financiers et non financiers et en reprenant les découpages ci-dessus, il s'agit d'approcher les réseaux de participations des entreprises – et donc l'attractivité et le contrôle des villes – selon les nationalités.

Au niveau théorique, on peut s'inscrire dans les théories sur les types de capitalisme (approches régulationniste et VoC) qui sont centrées sur les formes de l'actionnariat d'entreprises et nous placer dans le cadre de la « variegated capitalism » des géographes afin de montrer la géographie de la présence étrangère en Suisse : quelle est son importance selon les nationalités et comment elle s'organise à différentes échelles ? (par ex., ville d'origine des filiales de multinationales étrangères en Suisse et configuration du réseau à l'échelle suisse et urbaine ; ex. comment s'organise Google Europe basé à Zurich). Il s'agira de voir également s'il y a un effet de proximité géographique en comparant les réseaux des firmes américaines avec ceux de firmes européennes (allemandes, françaises, etc.). Certains auteurs montrent un effet de proximité dans la géographie des actionnaires de multinationales, au niveau de l'Allemagne (Wojcik, 2007) ou de l'Europe (Dupuy et Lavigne, 2009). Dans le rapport de 2010 (p. 5), il est mentionné que les « villes proches échangent davantage de filiales que celles qui sont plus éloignées (...). De fait, les deux tiers des liens de filiation se produisent à l'intérieur de chaque continent. Cela signifie que la mondialisation intervient jusqu'à présent davantage à l'échelle continentale (ou zones de libre échange) que réellement à l'échelle mondiale dans son ensemble ».

Toujours en distinguant entre les secteurs financier et industriel, cela permettrait de préciser les rôles des villes intermédiaires (tableaux 1 et 2 du rapport de 2010, p. 18) où l'on constate que Zurich est bien positionnée (rang 6) au niveau de l'intermédiation continentale.

### **3.2 2ème étape : la géographie de l'ancrage urbain et régional**

Cette deuxième étape est une première entrée spécifiant les liens entre les entreprises et leur contexte, avec une perspective qualitative qui a pour objectif d'examiner les modalités fonctionnelles et géographiques de l'ancrage des firmes ainsi que de comprendre comment et dans quelle mesure l'ancrage urbain et régional des firmes s'explique par les institutions locales et l'effet « milieu ». En d'autres termes, avec cette entrée par les firmes, il s'agit de coupler le « relationnel micro » avec l'institutionnel et ainsi d'examiner de quelles manières les institutions jouent un rôle dans la localisation des firmes et les économies d'agglomération.

Dès lors, il s'agit d'approfondir la nature des relations de propriété et d'appréhender la géographie de l'organisation des groupes et des relations inter-firmes aux échelles urbaines et régionales (géographie de la chaîne de production locale des multinationales) en fonction de leurs réseaux aux échelles internationale et nationale.

Concrètement, la démarche consiste à réaliser dix biographies de multinationales suisses ou de têtes de groupe de filiales étrangères, en distinguant entre les multinationales non financières et financières, et ainsi de déterminer les raisons de la localisation du groupe dans la région, les modalités de son organisation (siège et établissements), sa position et spécialisation dans la chaîne de valeur (nature de la production régionale pour les marchés nationaux et internationaux) et les possibilités de réorganisation/restructuration et délocalisation. Ces monographies de multinationales seront réalisées à partir d'une analyse documentaire ainsi que d'entretiens approfondis auprès des personnes clés. Elles seront structurées selon les deux axes de questionnements suivants :

**1) Le premier axe vise à approfondir la compréhension de l’ancrage urbain à travers le « corporate control » selon les deux modalités suivantes :**

- En élaborant les géographies simplifiées des participations financières des multinationales. Cette simplification va permettre d’identifier les entreprises stratégiques et ainsi à examiner les questions suivantes : dans quelle mesure certaines entreprises sont-elles contrôlées et quelle est alors leur place/rôle dans l’organisation et la chaîne de production du groupe ? Sont-elles stratégiques pour des raisons de ressources cognitives ou financières ?
- Il s’agirait dès lors pour chaque firme de générer une cartographie simplifiée, avec des cartes à différentes échelles internationale, nationale et de la FUA montrant les réseaux, interurbains et intra-urbains, avec les filiales clés (fort taux de participation) de manière à comprendre l’organisation de l’ancrage des firmes en Suisse.

Parallèlement, la géographie des réseaux des firmes sélectionnées pourrait être mise en lien avec l’effet frontière – et donc le paramètre institutionnel – dans le cas des FUA de Bâle et de Genève. Dans quelle mesure la frontière influe sur le nombre et l’intensité des interactions inter-firmes à l’échelle urbaine : y a-t-il une organisation particulière des multinationales avec des filiales de part et d’autre de la frontière, avec par exemple un siège en Suisse pour profiter des avantages fiscaux et des entreprises de production en France pour profiter de coûts du terrain moins élevés ?

En identifiant des opérations de fusions&acquisitions récentes qui ont impliquées les multinationales sélectionnées. Les trajectoires des opérations d’acquisitions- contrôles seront abordées à partir du cadre analytique qui s’organise autour des trois objectifs suivants consistant à :

- Comprendre la nature et l’objectif des opérations : de quel type d’opération s’agit- il et comment s’est-elle déroulée (type prise de participation au capital de la société : directe ou indirecte via la création d’une holding par ex. ; opération sur les marchés financiers, organisés ou non, ou hors marchés financiers; importance de la participation, soit des montants et du pourcentage des actions détenues) ? Quelle est la stratégie des entreprises et la finalité de l’opération (fusion de sociétés pour faire face à la concurrence ; stratégie de verticalisation ou d’horizontalisation des groupes) ?
- Identifier les acteurs (sociétés) et leurs logiques d’action (types de ressources spécialisées et rôles dans les opérations) ainsi que le rôle et la manière dont les institutions sont mobilisées : qui ont été les principales sociétés impliquées, en distinguant entre celles financières et non financières? Comment s’est montée l’opération sous l’angle institutionnel, en tenant compte des institutions « encadrantes » (cadre légal sur les sociétés : code des obligations ; règlement de la Bourse suisse ; politiques publiques en matière de fiscalité) et des arrangements interpersonnels (des premiers contacts aux accords définitifs) ?
- Situer les opérations et les acteurs dans le temps et l’espace : il s’agit de comprendre le déroulement chronologique et l’horizon temporel de l’opération ainsi que de dessiner la carte des acteurs et des compétences mobilisées autour d’une opération.

Concrètement, l’analyse sur les opérations d’acquisitions-fusions sera complétée par des entretiens auprès des acteurs impliqués. Ceux-ci seront identifiés en partant des entretiens auprès des personnes clés des multinationales et selon la technique de la « boule de neige » (Patton, 1990).

**2) Le deuxième axe vise à comprendre l’ancrage urbain au-delà du « corporate control » selon les deux modalités suivantes :**

- En identifiant les services urbains spécialisés (APS et autres : entreprises high tech ou institutions de recherche) auxquels les multinationales ont habituellement recours, en distinguant entre les firmes financières et non financières. En s’appuyant sur Lüthi et al., il s’agirait d’examiner les liens avec

l'économie local, soit l'accès à des connaissances dans le même secteur ou des secteurs différents et l'accès aux services spécialisés du FIRE (à noter que cette analyse a reposé sur une enquête par questionnaires).

- En identifiant les propriétés régionales (Sunley, 2008) considérées comme importantes par les multinationales. Ces propriétés régionales qui se réfèrent aux institutions encadrant les relations économiques sont une première réponse à la question « basique » : pourquoi se situer en Suisse / rester en Suisse, dans telle ville ? Il peut s'agir de l'accès aux ressources cognitives et financières (accès aux savoir-faires et à une main d'œuvre spécialisée ; accès à des services urbains spécialisés ; etc.) ; des avantages liées à des politiques publiques : fiscalité, mise à disposition de terrain, accès à des services publics spécialisés, etc.

En résumé, à travers l'analyse de l'ancrage urbain de 10 multinationales, appartenant à des secteurs différents – financiers et non financiers – et dans des contextes différents (Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne par ex.), on pourrait établir une comparaison entre les activités financières et non financières et ainsi établir une typologie de l'ancrage (Berset et Crevoisier, 2004), soit de stratégies ou comportement de firmes (avec toujours l'idée de savoir dans quelle mesure cela passe par le corporate control) selon les contextes institutionnels.

### **3.3 3ème étape : la géographie des contextes institutionnels et économiques urbains**

La troisième étape a pour objectif d'approfondir les liens entre les entreprises et leur contexte et de compléter la 2ème étape en situant les capacités d'ancrage des villes suisses à partir de certaines variables. Celles-ci auront pu être identifiées dans un premier temps avec les biographies de multinationales.

Dans un premier temps, il s'agit de préciser les variables importantes propres aux contextes urbains en Suisse. Par exemple, les variables urbaines et régionales à développer pourraient être les suivantes : main-d'œuvre, fiscalité, etc. ; politique de promotion urbaine spécifique à chaque ville ; accords internationaux entre, par exemple, la CH et les Etats-Unis qui fait que l'on a des relations privilégiées entre les villes suisses et les villes américaines ; politique de recrutement de personnel spécifique, avec par ex. la présence de cadres supérieurs et dirigeants anglo-saxons dans les sociétés localisées en Suisse. Afin de compléter ces données, des entretiens peuvent être menés auprès des acteurs publics clés (promotion économique) et des instituts de recherche (Biotechnologie pour Bâle par ex.).

Dans un deuxième temps, les variables régionales pourraient être « économiquement contextualisées » : on peut établir une correspondance entre les spécialisations urbaines établies à partir des réseaux d'entreprises (étape 1) et les spécialisations urbaines qui seront construites à partir du recensement 2008 des entreprises et en établissant des spécialisations à partir des coefficients de localisation (réactualisation des SPR de 2001, avec de nouveaux découpages FUA).

## **Conclusion**

En définitive, outre le potentiel d'articles sur la géographie des ressources financières et cognitives, en particulier en Suisse, nous pourrions envisager de réaliser deux autres articles plus théoriques :

- les institutions comme règles du jeu des réseaux
- le milieu ancreur comme le nouvel enjeu du développement urbain et régional